



## FAITS SAILLANTS

- Face au sous-financement de l'action humanitaire, le CERF accorde huit millions de dollars à Haïti
- Détérioration accrue de la qualité de l'eau et de l'assainissement dans les camps
- Le processus de relocalisation des 20 000 déplacés du Champs de Mars commence
- Haïti, la République dominicaine et les partenaires lancent un appel à l'action contre le choléra



## REPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE



### FINANCEMENT

#### Haïti reçoit 8 millions de dollars du Fonds central de réponse aux urgences humanitaires

Le Fonds central de réponse aux urgences humanitaires (CERF) des Nations Unies a alloué 8 millions de dollars à la réponse humanitaire en Haïti. Cette enveloppe budgétaire répond au sous-financement dont souffre l'action humanitaire en Haïti, la Procédure d'appel global (CAP) en 2011 d'un montant de 382 millions de dollars n'ayant été financée qu'à hauteur de 55 pour cent.

Le pays connaît encore une crise humanitaire en raison de la présence de plus d'un demi-million de personnes dans des camps créés au lendemain du tremblement de terre. Une épidémie de choléra a causé la mort de 7 000 personnes et une situation d'insécurité alimentaire affecte 45 pour cent de la population à l'heure actuelle.

Le financement CERF sera alloué aux projets prioritaires qui répondent aux besoins les plus pressants des populations vulnérables vivant encore dans les camps. La validation des domaines prioritaires identifiés par le Coordonnateur de l'action humanitaire et l'Equipe humanitaire de pays sera finalisée dans les prochains jours.

Le CERF reçoit des financements volontaires des Etats Membres des Nations Unies, des ONG, gouvernements locaux, du secteur privé et d'individus. Conformément à une décision de l'Assemblée générale, le Fonds contribue chaque année le tiers de l'ensemble des contributions qu'il a reçues aux crises négligées sous-

financées. Il est géré par la Sous Secrétaire Générale des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, Valérie Amos, sur la base des priorités identifiées par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, Nigel Fisher.

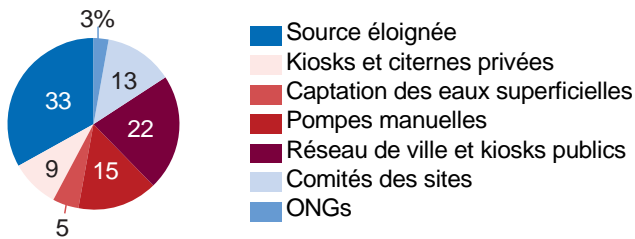


IDP

#### Baisse de la qualité de l'eau potable et des activités de vidange dans les camps

La qualité de l'eau de boisson dans les camps a diminué selon les résultats des derniers tests de chlore réalisée par la DINEPA en décembre 2011. La baisse de la qualité de l'eau coïncide avec l'arrêt définitif de la distribution gratuite de l'eau dans les camps par le biais de camions citernes, conformément à la stratégie nationale élaborée par la Direction de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). Seuls trois pour cent des foyers dans les camps reçoivent désormais de l'eau par le biais d'une ONG.

Les tests révèlent que 47% des prises dans les foyers sont de mauvaise qualité, contre 29% au début du mois de décembre. Au niveau des points d'eau (réservoirs) la situation est aussi inquiétante avec 44% de prises de mauvaise qualité contre 26% lors du dernier rapport. Seuls 55 pour cent des ménages vivant dans les camps boivent de l'eau chlorée.



Cette situation peut être attribuée à la faiblesse des activités de chloration de l'eau par les 82 comités de gestion de l'eau dans les camps, indique le Cluster WASH dans son dernier rapport de situation. Ces comités, qui totalisent 13 pour cent de l'eau consommée par les foyers, ont été créés par les ONG dans le cadre de leur stratégie de sortie de la distribution de l'eau gratuite.

Le Cluster WASH indique par ailleurs qu'un tiers des foyers dans les camps s'approvisionne en eau par le biais d'une source d'eau éloignée et que pour 35 pour cent d'entre eux, cette source d'eau n'est pas chlorée. Un quart des foyers s'approvisionne par le biais du réseau de la ville et des kiosks publics dont 18 pour cent ne sont pas chlorés.

Par ailleurs, 50,7 pour cent des infrastructures de lavage des mains dans les sites ne fonctionnent pas, 57 pour cent d'entre elles manquent de savon et 64 pour cent manquent d'eau. Plus de 37 pour cent des postes de lavage des mains non fonctionnels sont situés dans quatre sites : Terrain Golf Delmas 48, Terrain Accra, Tabarre ISA, Kan Neptune.

En décembre, le pourcentage de sites vidangés a baissé de 18,1 pour cent par rapport au mois de novembre tandis que 356 latrines ont besoin d'être fermées définitivement, signale également le Cluster WASH.

### IRC se retire de 31 camps

En raison d'un manque de financement, International Rescue Committee (IRC) a annoncé l'arrêt, à compter du 30 janvier, de ses activités en eau et assainissement dans 31 camps situés sur les communes de Port-au-Prince, Pétiion-Ville, Delmas, et Tabarre. L'organisation précise que des stratégies de sortie ont été mises en place afin de transférer les responsabilités aux comités centraux et WASH des camps de manière à pérenniser les actions menées depuis novembre 2010 sur ces sites.

IRC signale qu'il poursuivra jusqu'au 29 février ses activités de lutte contre le choléra financées par le biais d'une subvention du Fonds de réponse aux urgences humanitaires (ERRF) géré par OCHA.

### Lancement du projet de relocalisation des 20 000 déplacés du Champ de Mars

A l'occasion de l'anniversaire des deux ans du tremblement de terre le 12 janvier dernier, le

gouvernement haïtien a annoncé le lancement du projet de relogement des 20 000 Haïtiens qui vivent dans le camp installé sur le Champ de Mars.

Financé par le gouvernement du Canada pour un montant de 20 millions de dollars, cette initiative, qui démarrera fin février, permettra non seulement la relocalisation des déplacés dans leur quartier d'origine d'ici à 2013 mais aussi la réhabilitation de la place publique du Champ de Mars.

L'Agence canadienne de coopération internationale (ACDI) précise que le projet aidera à rétablir et à enregistrer dans les localités de retour 500 commerces non officiels mis sur pied dans le camp et dont la plupart appartient à des femmes. Il permettra également de former 50 entrepreneurs, de créer 2 000 emplois dans la construction (l'enlèvement des débris ainsi que la reconstruction et la rénovation des maisons endommagées). Une formation agréée dans le domaine de la construction sera également offerte à 240 travailleurs haïtiens.

Le programme est appuyé techniquement par le PNUD qui assure, entre autres, l'évaluation des besoins des familles en matière de logement, la distribution des subventions, l'enlèvement des débris et la rénovation des maisons endommagées.

D'autres initiatives de relocalisation ont eu lieu par le biais du projet 16/6 lancé par le gouvernement et appuyé par la communauté internationale. D'un coût de près de 79 millions de dollars, le projet 16/6 vise à faciliter la reconstruction améliorée de seize quartiers<sup>1</sup> à travers la réhabilitation des logements, l'accès aux services de base et la création d'opportunités génératrices de revenu.

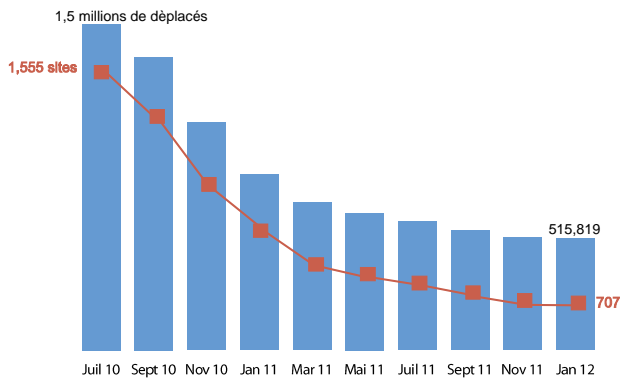
Le projet 16/6 est conçu de manière à faciliter le retour dans leur quartier d'origine de personnes déplacées dans six camps prioritaires (Place Boyer, Place Saint Pierre, Carl Brouard, Mais Gaté/Aéroport, Gymnasium Vincent) où vivaient 5 239 ménages — environ 30 000 personnes - provenant de ces seize quartiers. Depuis sa mise en œuvre, les résidents des camps de Place Boyer et Place Saint Pierre ont été relocalisés dans leur quartier d'origine.

### Légère diminution de la population vivant dans les camps

Les Haïtiens déplacés par le tremblement de terre du 12 janvier 2010 continuent de quitter les camps. Leur nombre est passé de 519 164 à 515 819 de novembre 2011 à janvier 2012, confirmant un taux de diminution bimensuelle de 6

<sup>1</sup> Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette, Delmas 60 Argentine, Panaméricaine Haute, Panaméricaine Bas, Villa Rosa, Bas Canapé Vert, Bois Patate, Jean-Baptiste, Mapou/Mont Elbo, Maïs Gate1 et 2, Barbancourt, Carrefour Clercine, Fond Delmas 31 et 33

pour cent, selon les derniers résultats de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



Source: IOM-DTM janvier 2012

Cette légère diminution est l'une des plus lentes observées depuis que les déplacés ont commencé à quitter les camps en septembre 2010 et confirme que le rythme de sortie des sites continue de ralentir.

Le nombre de sites a également diminué de 51 durant cette période passant de 758 en novembre 2011 à 707 en janvier 2012.

Les données relatives au nombre de locataires vivant dans les sites n'ont pas changé sensiblement par rapport au dernier DTM. Les locataires représentent 78 pour cent de la population globale actuelle des sites alors que les propriétaires ne représentent que 19 pour cent.

Le rapport montre également que la fermeture des camps situés sur des terrains privés se fait de manière plus rapide que de ceux installés sur des terrains publics. Une diminution de 42 pour cent du nombre de sites localisés sur des terrains privés a été observée en janvier 2012, tandis que le nombre de sites situés sur des terrains publics a diminué de 18 pour cent. Actuellement, il existe 508 sites sur des terrains privés et 190 sites sur des terrains publics.

### Des jeunes du camp Jean Marie Vincent achèvent une formation professionnelle

Quelque 50 jeunes femmes et hommes vivant dans le camp Jean Marie Vincent, le plus grand site de déplacés du pays, ont achevé une formation technique en entretien et réparation des téléphones portables. Ils ont également reçu des notions en entrepreneuriat leur permettant de créer leurs propres activités génératrices de revenu.

Financé par la MINUSTAH pour un montant de 84 565 dollars américains, et mis en œuvre par sa Section de la réduction de la violence communautaire (RVC), ce programme vise à réduire la violence qui sévit dans les camps de déplacés par la formation professionnelle des jeunes et le soutien aux activités génératrices de revenus

Au terme du programme, les 50 jeunes ont reçu un kit composé notamment d'un téléphone portable, d'un inverter, de batteries et de câbles, d'une boîte à outils, d'un panneau solaire de 50 watts, de petit mobilier et d'un montant de 2,500 gourdes (61 dollars) comme fonds de roulement.

Depuis sa création en 2007, la section RVC concentre son action sur la prévention de la criminalité à l'intérieur des communautés urbaines les plus marginalisées et les plus exposées aux risques sociaux en raison de la présence d'éléments criminels. Cette action passe par la fourniture d'opportunités d'activités génératrices de revenu, de formations et d'accompagnements professionnels aux jeunes de ces communautés, mais aussi à d'autres groupes vulnérables, tels que les femmes et les filles.

### Rapport annuel des Nations Unies : des progrès significatifs deux ans après le séisme

Des progrès tangibles ont été accomplis par la communauté humanitaire dans le cadre de la réponse au tremblement de terre et à l'épidémie de choléra, indique [le rapport 2011 des Nations Unies](#). « Ces résultats sont réels et leur impact ne doit pas être sous-estimé » insiste Nigel Fisher, Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations-Unies, Coordonnateur Résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti.

Le rapport fait état des progrès accomplis et de l'action de la famille des Nations Unies au cours de l'année écoulée dans des domaines allant de la primauté du droit à la protection des personnes déplacées.

#### Logement

Le rapport indique qu'en appui aux efforts que le gouvernement déploie dans le secteur du logement, les Nations-Unies mettent en œuvre quatre programmes conjoints pour un budget total de 121,9 millions de dollars : deux programmes de gestion des débris (41,9 millions), un programme de retour dans les quartiers (50 millions) et un programme d'appui à la reconstruction (30 millions). De ce budget, 101,9 millions de dollars proviennent du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH).

Grâce à un financement de 30 millions de dollars, le projet 16/6 est en cours d'exécution. Il vise à faciliter la réhabilitation de 16 quartiers repartis sur 6 communes de la région métropolitaine. Il permettra à 5 000 ménages vivant dans des camps de retrouver un logement adéquat. Au mois de décembre, 1 275 familles vivant dans deux des six camps ciblés, sur les places Boyer et Saint-Pierre, ont été en mesure de trouver des solutions alternatives de logement et de quitter ces camps

Aujourd'hui 50% des débris ont été déblayés à Port-au-Prince et Léogâne, 58 ingénieurs ont été formés en génie parasismique tandis que 1 300 maçons l'ont été en réparation des logements endommagés.

### **Réponse aux urgences**

Le rapport précise qu'avec le support des Nations-Unies, 14 centres d'évacuation ont été réhabilités et sept nouveaux centres ont été construits dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est et de l'Artibonite qui peuvent accueillir 15 000 personnes.

Près de 30 000 résidents d'une vingtaine de quartiers et de camps de déplacés ont bénéficié de travaux d'infrastructures (drainage, remblayage, construction de canaux et de ponts) ayant permis la réduction de leur vulnérabilité face aux désastres. Par ailleurs, 11 plans de contingence ont été mis en place.

Un Centre national de données a été installé au Bureau des mines et de l'énergie pour renforcer l'observation sismologique du pays et une carte des risques sismiques a été élaborée.

### **Environnement**

Quelque 2 000 mètres linéaires de travaux de protection de berges ont été réalisés, 27 000 mètres linéaires de canaux de drainage ont été réhabilités ou construits et près de 340 km de ravines protégés.

Quelque 15 000 agriculteurs ont été formés aux techniques de conservation de sols et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. De plus, 450 hectares de bassins versants ont été aménagés et des plantules forestières et fruitières plantées sur 1 200 hectares de terre.

### **Education**

Les partenaires du domaine de l'éducation ont contribué à la construction et la réhabilitation de 636 écoles, dont 477 écoles semi-permanentes et 159 permanentes, ce qui représente près de 16 pour cent des bâtiments détruits ou inutilisables.



Crédit photo UNICEF/ Marco Domino

Pour l'année scolaire 2011-2012, 15 000 enseignants du primaire ont reçu du matériel

scolaire tandis que 750 000 élèves ont bénéficié de matériel didactique adapté à leur âge

Un soutien a été fourni au gouvernement haïtien dans la mise en œuvre du Programme national des cantines scolaires qui permet d'offrir un repas quotidien chaud à 1,1 million d'enfants.

### **Emploi**

Le rapport signale que depuis 2010, des centaines de projets à haute intensité de main-d'œuvre ont été entrepris, créant ainsi des emplois temporaires pour près de 400 000 Haïtiens dont 40% de femmes.

Un soutien a été donné à 500 groupements de production artisanale de semences pour assurer la fourniture de semences de qualité aux petits agriculteurs, touchant ainsi 125 000 ménages.

Grâce au développement d'une importante composante de formation et de vulgarisation de l'agriculture urbaine et périurbaine, 34 000 ménages disposent aujourd'hui d'un jardin potager qui leur permet non seulement de diversifier leur régime alimentaire mais aussi de vendre leur production agricole.

### **Santé**

Depuis l'apparition de l'épidémie de choléra, plus de 3 millions de personnes ont bénéficié de produits de traitement de l'eau et 700 000 familles ont été sensibilisées à l'importance de l'hygiène à travers le pays. De plus, 1 400 formateurs et 5 200 mobilisateurs ont été formés à la promotion de l'hygiène et en particulier à la prévention du choléra.

Pour ce qui est de la réduction de la mortalité maternelle, 62 500 femmes ont bénéficié de soins gratuits au cours de leur grossesse et au moment de l'accouchement en 2011 dans 62 institutions du pays.

Depuis avril 2011, près de 109 000 enfants de six mois à cinq ans et 65 000 femmes enceintes ou allaitantes ont reçu des traitements contre la malnutrition.

En dépit des avancées et résultats qui ont été atteints, nous ne pouvons pas pour autant ignorer les défis énormes auxquelles le pays fait face, conclut le rapport. « Le verre est à 10 pour cent plein. Il faut maintenant faire en sorte de remplir les 90 pour cent restants », précise le Coordonnateur de l'aide humanitaire.

### **La situation des enfants haïtiens s'améliore, selon le rapport annuel de l'UNICEF**

Deux années après le séisme qui a dévasté Haïti, la situation des enfants dans le pays s'améliore lentement même si de nombreux défis restent à relever, signale le [rapport](#) du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Selon le rapport, l'UNICEF a aidé plus de 750 000 enfants à retourner à l'école et plus de 80 000 d'entre eux sont désormais scolarisés dans 193 écoles construites par l'agence selon des normes parasismiques. Plus de 120 000 enfants ont bénéficié de 520 espaces « amis des enfants ». Plus de 15 000 enfants malnutris ont reçu des soins dans les 314 programmes d'alimentation thérapeutique soutenus par l'UNICEF.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, une étape majeure a été le renforcement du cadre légal pour les enfants placés en institutions. A ce jour, 336 centres ont été évalués et plus de 13 400 enfants ont été inscrits dans ces établissements.

Toutefois le rapport note que parmi les 4,3 millions d'enfants âgés de moins de 18 ans, beaucoup d'entre eux ont encore des opportunités limitées en matière de protection et de développement.



## REPONSE A L'ÉPIDÉMIE DE CHOLERA

### L'épidémie de choléra diminue d'intensité

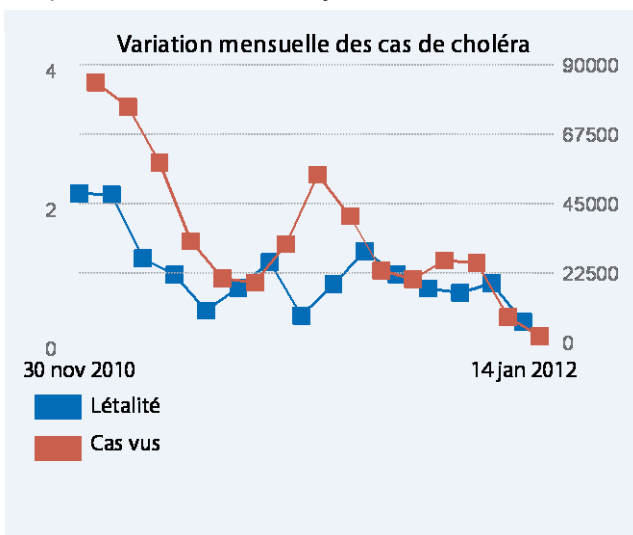
De manière générale, l'épidémie de choléra a diminué d'intensité depuis décembre 2011 et la tendance s'est maintenue pendant les 3 premières semaines de janvier 2012, indique le Cluster santé.

Toutefois le départ graduel des ONG, qui ont jusqu'à présent joué un rôle important dans la gestion des centres et unités de traitement de choléra au niveau communautaire pose un défi particulier. Le Ministère de la santé et de la population (MSPP) ne dispose pas encore des capacités nécessaires à la coordination de la réponse. De plus, le système de surveillance national n'est pas en mesure de suivre suffisamment rapidement l'évolution de l'épidémie. A cela s'ajoutent des conditions

précaires en matière d'assainissement, d'accès à l'eau potable et aux soins médicaux.

### Haïti et la République dominicaine unies contre le choléra

Les autorités d'Haïti et de la République dominicaine qui se partagent l'île d'Hispaniola, en partenariat avec l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS), les Centres pour la prévention et le contrôle des maladies des Etats-Unis (CDC) et l'UNICEF ont lancé le 11 janvier dernier un appel à l'action en vue d'éradiquer le choléra sur l'île. A cette occasion, une téléconférence avait été organisée simultanément à Port-au-Prince, Santo Domingo et Washington DC.



CUMUL  
DES CAS DE CHOLERA

**525 787**

NOMBRE DE DECES

**7 025**

MORTALITE

**1,3%**

Source MSPP, janvier 2012

A ce jour, l'épidémie de choléra a infecté plus de 525 000 personnes et causé la mort de 7 025 autres. Quelque 20 000 cas déclarés et 359 décès ont été enregistrés en République dominicaine.

L'OPS/OMS a rappelé qu'Haïti connaissait l'épidémie la plus importante au monde à l'heure actuelle et qu'il fallait s'attendre à ce que la situation empire avec l'arrivée de la saison des pluies en avril. Des flambées de choléra pourraient atteindre des pics de contaminations allant jusqu'à mille personnes par jour.

Pour éviter que la maladie ne devienne endémique sur l'île d'Hispaniola, les partenaires et autorités sanitaires des deux pays se sont engagés à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies conjointes pour éradiquer le choléra en améliorant les services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène. Le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement et à l'eau potable en Haïti est inférieur à celui des autres pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, seuls

63% des Haïtiens ayant accès à un point d'eau potable amélioré.

Dans [son allocution le 24 janvier](#) dernier devant le Congrès américain, Dr Jon Andrus, Directeur adjoint de l'OPS a déclaré que « la présence du choléra constituait un obstacle de taille aux efforts déployés pour « reconstruire Haïti en mieux » à la suite du tremblement de terre de 2012. « Le choléra est un obstacle au développement économique et aux investissements privés en Haïti [...]. Le choléra menace les créations d'emploi ». Jon Andrus a ajouté que le choléra en Haïti, qui infectait 200 personnes supplémentaires chaque jour, constituait également une menace de santé publique pour l'ensemble des Caraïbes et des Amériques.



## RECONSTRUCTION

### Plus de 60 000 personnes déplacées bénéficieront de logements sûrs

L'Union Européenne et le gouvernement haïtien ont lancé le 10 janvier dernier un programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement des quartiers pour faciliter le retour des populations sinistrées. D'un montant de 33,7 millions d'euros, ce projet permettra le retour de 60 000 personnes déplacées suite au séisme vers un logement sûr dans un environnement urbain amélioré.

Le programme bénéficie d'un cofinancement d'ONU Habitat à hauteur de 200 000 euros et de l'Agence française de développement qui contribue une enveloppe de 10,5 millions euros.

Il sera mis en œuvre dans les quartiers de Martissant et de Baillergeau à Port-au-Prince, et favorisera la réparation et la reconstruction de près de 11 000 logements endommagés ou détruits par le séisme, la réalisation d'aménagement et d'infrastructures urbaines (espaces publics, zones d'accès au commerce et aux services, réseau routier), la mise en place de services de base et sociaux ainsi qu'un accompagnement et un renforcement des capacités des autorités haïtiennes.

Pour aider à la reconstruction du pays, l'Union européenne a promis 1,2 milliard d'euros, dont 522 millions d'euros proviendront de la Commission européenne. A ce jour, la Commission a déjà engagé 400 millions d'euros, soit 75% du montant promis.

Par ailleurs, le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a engagé un montant de 150 millions d'euros qui a contribué à fournir des abris d'urgence à 1,5 million de personnes, à distribuer des matériaux de construction et à construire des abris provisoires pour les victimes du séisme.

### Le Fonds de reconstruction d'Haïti alloue 274 millions de dollars à 17 projets

Des 364 millions de dollars reçus, le Comité de Pilotage du [Fonds de reconstruction d'Haïti](#) (FRH) a alloué 274 millions à la mise en œuvre de 17 projets de reconstruction, conformément aux priorités définies par le Gouvernement haïtien. Les projets sont supervisés par les entités partenaires que sont la Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Mondiale et les Nations Unies et exécutés par le Gouvernement haïtien, des ONG, ou des agences des Nations Unies.



Déblaiement de débris. Crédit photo : PNUD

Le logement constitue le premier chantier du FRH et bénéficie d'une allocation totale de 120 millions de dollars, dont 30 millions pour le projet 16 quartiers/ 6 camps. L'enlèvement et la gestion des

débris constituent le deuxième chantier d'un montant de 42 millions de dollars.

De manière générale, ces allocations ont permis de reloger dans des logements durables des personnes qui vivaient dans des camps, d'enlever 171 810 mètres cubes de débris des rues et des espaces publics, de créer des emplois pour plus de 3 300 personnes, de combler le déficit budgétaire du gouvernement pour l'année 2010 et de financer des projets d'éducation, de réduction des risques et des désastres.

Depuis la fin du mandat de la CIRH le 21 octobre 2011, le bureau du Premier Ministre se substitue de manière transitoire à la Commission pour identifier, évaluer et soumettre les requêtes de financement au FRH.

Dix-huit mois après sa création, le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) continue de recevoir des contributions additionnelles pour financer la reconstruction post-séisme d'Haïti. Les dernières contributions reçues au cours des trois derniers mois s'élèvent à 50 millions de dollars américains et portent le montant total promis par les 19 bailleurs de fonds depuis la création du Fonds en juin 2010 à 392 millions de dollars. Sur cette somme 364 millions ont été versés au FRH. Ces 392 millions représentent près de 20% de toutes les ressources internationales qui ont été décaissées à ce jour pour la reconstruction d'Haïti.

Le FRH est un partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement haïtien afin de financer la reconstruction post-séisme. Le FRH mobilise, coordonne et alloue les contributions afin de financer des projets et des programmes hautement prioritaires, ainsi que de fournir un appui budgétaire.

## Haïti organise le premier Forum de la reconstruction

Le premier Forum de la reconstruction a eu lieu le 23 janvier dernier sous le thème «La reconstruction a commencé ». Au cours de cette

rencontre, les trois partenaires engagés dans le processus de reconstruction, à savoir le Gouvernement, le secteur privé et la communauté internationale, ont échangé sur les « défis et progrès » relatifs à la reconstruction d'Haïti où 77% de la population vit en milieu rural.

Lors du forum, le Premier Ministre haïtien a annoncé que son gouvernement s'était donné pour priorité la reconstruction du pays et qu'un ensemble de stratégies étaient déjà mises en œuvre, visant entre autres : l'aménagement du territoire ; la construction de logements sociaux et d'édifices publics répondant aux normes parasismiques.

L'année 2012 sera également l'année de la relance économique visant une croissance de 8% à travers l'exécution d'une centaine de projets dont une bonne partie est déjà financée, a également indiqué le chef du gouvernement.

Celui-ci a précisé qu'en 2012 le gouvernement lancera la construction d'une vingtaine de bâtiments pour reloger l'administration publique ainsi que des centaines de milliers de personnes qui vivent encore sous des tentes.

Le forum a également permis au Coordonnateur de l'action humanitaire, Nigel Fisher, de [présenter le rapport annuel des Nations Unies](#) en Haïti et de rappeler que d'énormes progrès avaient été réalisés deux ans après le tremblement de terre. Ainsi, la population des camps a diminué de 65 pour cent tandis que plus de la moitié des 10 millions de mètres cubes de débris générés par le séisme ont été enlevés.

De même, le Coordonnateur de l'action humanitaire a signalé qu'un système national d'alerte au choléra, sous la houlette du Ministère de la santé et de la population (MSPP) était désormais en place et fonctionnait sur l'ensemble du pays. Le pays dispose également d'un Plan national de contingence et de dix plans départementaux – un pour chaque département du pays – afin de faire face à d'éventuelles catastrophes naturelles.



## EN BREF

**L'Expert indépendant de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Haïti**, Michel Forst, sera en Haïti jusqu'au 8 février 2012 afin d'évaluer la situation des droits de l'homme dans le pays depuis [sa dernière mission](#) en septembre 2011.

L'Expert indépendant, qui a entamé sa mission le 31 janvier, tiendra une conférence de presse le 8 février 2012 à 11 heures, dans la salle de conférence de la base logistique de la MINUSTAH, pour présenter les observations préliminaires de sa visite.

**Le gouvernement américain a remis aux autorités haïtiennes** douze bateaux, quatre véhicules utilitaires et 11000 appareils de radio à manivelle. Ce don a été effectué dans le cadre des efforts du gouvernement américain visant à renforcer la capacité de la Direction de la protection civile (DPC) à se préparer et à réagir en cas de catastrophes naturelles.

Le Département américain de la défense finance également, à hauteur de 30 millions de dollars, la construction de neuf centres d'opérations d'urgence (COU) et entrepôts de matériels de

secours d'urgence; huit écoles; huit centres communautaires, six cliniques médicales et quatorze casernes de pompiers.

**A compter du 1er janvier 2012, le Cluster logistique** fournit ses services logistiques et de

stockage pour la communauté humanitaire sur une base de recouvrement des coûts. Pour plus d'informations et/ou des éclaircissements au sujet du nouveau processus, veuillez contacter le Cluster à l'adresse suivante : [haiti@logcluster.org](mailto:haiti@logcluster.org).

**Contacts:**

Chef de bureau OCHA Haiti: Philippe Verstraeten  
Email: [verstraeten@un.org](mailto:verstraeten@un.org)  
Tél: (509) 3702 8746

Porte-parole / Chargée de l'information: Emmanuelle Schneider  
Email : [schneider1@un.org](mailto:schneider1@un.org)  
Tél : (509) 3702 5176

Chargée de l'information: Rachelle Elien  
Email : [elien@un.org](mailto:elien@un.org)  
Tel : (509) 3702 5177

Chargés de l'établissement des rapports: Widlyn Dornevil, Rachelle Elien  
Courriel: [dornevil@un.org](mailto:dornevil@un.org)/ [ocha.haiti@gmail.com](mailto:ocha.haiti@gmail.com),

Pour plus d'informations sur la réponse humanitaire en Haïti:  
<http://haiti.humanitarianresponse.info>

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, (OCHA), Boulevard Toussaint Louverture et Clercine 18, Port-au-Prince, Haiti.